



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

**Unité Restitutions / Produits transformés /
Certificats**

12 rue Henri Rol Tanguy
TSA 20002
93555 MONTREUIL SOUS Bois Cedex

Montreuil, le 12 avril 2012

Dossier suivi par :
Virginie BOUVARD / Bernard BAGUET
Tél : 01 73 30 30 80 / 20 11
virginie.bouvard@franceagrimer.fr
bernard.baguet@franceagrimer.fr

NOTE AUX OPERATEURS n° 10 / 2012

THEME: PREUVE D'ARRIVEE A DESTINATION.

Objet: modèle de preuve d'arrivée à destination au SOUDAN

Pièces jointes: 1 modèle de document douanier soudanais, revêtus de cachets douaniers

Références réglementaires:

Règlement (CE) n°1234/2007 du Conseil du 22 octobre 2007 portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole et dispositions spécifiques en ce qui concerne certains produits de ce secteur,

Règlement (CE) n°612/2009 de la Commission du 07 juillet 2009 portant modalités communes d'application du régime des restitutions à l'exportation pour les produits agricoles.

Rappels liminaires:

Les modèles de documents douaniers d'importation peuvent à tout moment être modifiés selon l'évolution des procédures douanières dans les pays tiers concernés.

FranceAgriMer appelle l'attention des opérateurs sur le fait que les modèles présentés le sont à titre d'exemples sans constituer en l'état (notamment format, couleur, tampons, texture...) la preuve d'importation prévue à l'article 17 §1 point a) du règlement (CE) n°612/2009.

FranceAgriMer pourra être amené à demander des documents complémentaires ou à mener des enquêtes auprès des services économiques français dans les pays tiers sur tous les documents qui lui sont fournis.

Ci-joint, le modèle de document douanier prouvant l'importation définitive des marchandises et l'acquittement des droits et taxes au Yémen conformément à l'article 17 §1 point a) du règlement (CE) n°612/2009.

Il s'agit d'un **certificat d'importation de marchandises**.

Un numéro de dossier doit alors apparaître en haut à droite et un code barre en haut à gauche.

Ce modèle de document doit contenir tous les éléments qui peuvent se rapporter aux marchandises exportées (description de la marchandise conforme à ce qui était indiqué sur la déclaration d'exportation, identité des moyens de transport, nombre de colis et poids brut et net des marchandises, etc...).

Il doit voir ses mentions confirmées par l'apposition de cachets douaniers originaux rectangulaires encrés en couleur bleue, comme ceux présents sur le spécimen joint, le premier étant celui du **Commandant de police** et le second mentionnant « **Police des douanes de la Mer Rouge - Section de dédouanement du Nord** ».

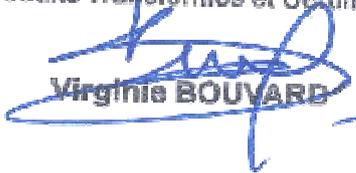
Ce document peut être produit en original, ou en copie certifiée conforme attestée de la manière prescrite par le règlement (CE) 612/2009, notamment:

- par la douane soudanaise;
- par les consulats ou les ambassades de l'un des pays de l'Union européenne;
- FranceAgriMer.

La langue administrative officielle du pays est l'arabe, même si l'anglais reste souvent d'usage dans le commerce soudanais.

Une traduction de tous documents en langue arabe par un traducteur-interprète assermenté auprès d'une Cour d'Appel française sera exigée.

Pour le Directeur général et par délégation
Le Chef de l'Unité Restitutions,
Produits Transformés et Certificats


Virginie BOUVARD



جمهورية السودان
الادارة العامة للجمارك

أورنيك مالي جمارك رقم ٢٧

GENERAL CUSTOMS ADMINISTRATION

رقم مسلسل

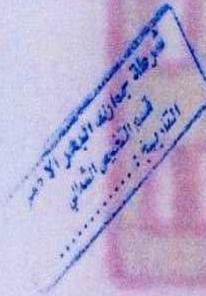
تسكادّة وارد - بضائع

PZUN02011

تشهد الادارة العامة للجمارك ان وكيل التخليص / قد دفع نيابة عن (المورد)
مبلغ و قدره عبارة عن رسوم البضائع الموضحة ادناه و التي حصلت بالشهادة رقم/2011
و دفعت بالايفصال رقم بتاريخ/10/2011

وصف البضاعة بالتفصيل

WHITE REFINED SUGAR -50-KG #
BAG : 302978 BAGS SHORT : 1022 #
NET MASS : 15200000 #
GROSS MASS : 15248640 #
FROM OCTOBER 2011 TO OCTOBER 2013 #
ORIGIN : EU #
<< END >>



SPECIMEN

اعتماد
راند شرطة /
أمل حسين عيادين

اعتماد
ملازم شرطة /
الصادق مأمون اسماعيل

الختم البارز

المحطة الجمركية الميناء الشمالي
التاريخ /11/2011

* أي كشط أو تعديل يلغي هذه الشهادة